



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-46854>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-46854**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Oppic

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation de l'étanchéité et l'amélioration thermique de la façade vitrée principale de l'Opéra Bastille

Description : Le présent appel à candidature a pour objet la désignation des candidats qui seront invités à remettre une offre pour une mission de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation de la façade vitrée principale de l'Opéra Bastille, située au 120 rue de Lyon 75012 PARIS. L'Opéra Bastille, conçu par l'architecte Carlos Ott, a été livré en 1989. En raison du vieillissement du bâtiment malgré une politique de maintenance active et de l'obsolescence de ses installations, des investissements sont à présent nécessaires pour préserver cet édifice et l'adapter aux contraintes actuelles et à venir. Ce bâtiment est labellisé « architecture contemporaine remarquable ». C'est dans ce contexte que s'inscrit l'opération de réfection de la façade vitrée réalisée en avance de phase par rapport aux travaux sur l'ensemble du site, tout comme l'opération de rénovation des toitures de l'Opéra Bastille dont les travaux vont débiter au premier trimestre 2025. Cette anticipation se justifie par l'urgence des actions correctives à apporter (fuites notamment) et de la relative indépendance fonctionnelle et technique avec les autres espaces de l'opéra. Le périmètre de l'opération se limite au périmètre actuellement construit. Ce périmètre est constitué de l'ensemble du mur rideau de la zone publique située au nord de l'opéra Bastille, des verrières associées à la façade vitrée et des portes d'accès depuis l'extérieur. Les façades opaques dites « boucliers » ne font pas partie du programme de réfection. Le bâtiment est organisé en plusieurs salles de répétitions utilisées dans la journée à différents moments et pendant lesquels aucune nuisance sonore ne pourra être acceptée par l'Opéra National de Paris (ONP). Une étroite collaboration est attendue entre les deux maîtrises d'oeuvre (rénovation des toitures et de la verrière de l'atelier de peinture et rénovation de la façade vitrée principale). Les missions confiées au maître d'oeuvre sont les suivantes : Missions de base : -APS -APD -PRO/DCE -ACT -VISA -DET -AOR Les missions complémentaires confiées au

titulaire sont les suivantes : -Campagne de diagnostics complémentaires de l'existant -
Coordination SSI -Études d'exécution partielles limitées à l'établissement des DPGF -Economie
de la construction -Calcul du coût global de l'opération -Mission environnementale dans le
cadre de l'obtention du label BDF - niveau bronze

Identifiant de la procédure : e498c7f4-2c8c-4547-8266-ab226843a4c0

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence /
concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de
construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 14820000 Verre

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45443000 Travaux de façade

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Place de la Bastille

Ville : Paris

Code postal : 75012

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Modalités de participation : Les groupements devront réunir les compétences suivantes : - Compétence en architecture au sens de l'article 3 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, DPLG ou HMNOP (l'architecte mandataire de l'équipe devra être inscrit à l'ordre des architectes pour les architectes établis en France ou posséder un diplôme reconnu équivalent) - Expertise technique sur l'enveloppe thermique des bâtiment (façade vitrée, verrière, panneaux vitrés) - Expertise technique / structure en mur rideau et verrière - Expertise environnementale (label BATIMENT DURABLE FRANCILIEN niveau bronze attendu, intégration du diagnostic PEMD dans les études de MOE) - Une familiarité avec les bâtiments patrimoniaux et/ou monuments historiques - Expertise technique en sécurité incendie Expertise technique dans la gestion du risque amiante/plomb - Economie de la construction Le cas échéant, les candidats peuvent soumissionner sous forme de groupement d'entreprises solidaire ou conjoint, en application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24, R. 2142-26 et R. 2142-27 du Code de la commande publique. Toutefois, conformément à l'article R. 2142-22 du Code de la commande publique, le groupement attributaire du marché devra revêtir la forme de groupement solidaire. La forme du groupement retenue par le pouvoir adjudicateur pour s'assurer de la bonne exécution du marché tient compte de la prévention de la défaillance d'un membre du groupement. En cas de groupement, en raison de la nature des prestations faisant l'objet de la présente consultation et de leur forte imbrication technique et fonctionnelle, l'agence d'architecte devra impérativement être le mandataire. Un même opérateur économique ne pourra pas être mandataire de plus d'un groupement. Les autres BET et spécialistes peuvent soumissionner dans plusieurs équipes.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0014

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation de l'étanchéité et l'amélioration thermique de la façade vitrée principale de l'Opéra Bastille

Description : La mission du titulaire du marché de maîtrise d'oeuvre comprend la conception « technique » et le suivi des travaux pour la rénovation de l'étanchéité du mur rideau et l'amélioration thermique de la façade vitrée principale de l'opéra Bastille.

Identifiant interne : DEPTB-BASTILLE-FACADE-VITREE-PAN

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Options :

Description des options : Le marché comprend une tranche ferme et une tranche optionnelle. - La tranche ferme comprend : 1.Les phases avant-projet sommaire et définitif (APS, APD), dont les dossiers de demandes d'autorisations administratives (ADM) ; 2.Les études de projet (PRO) et le dossier de consultation (DCE) ; 3.Une assistance au maître d'ouvrage pour la passation du ou des contrats de travaux (ACT) ; 4.La mission complémentaire de campagne de diagnostics complémentaires (DIAG) ; 5.La mission complémentaire CSSI. 6.La mission complémentaire d'études d'exécution partielles limitées à l'établissement des DPGF (EXE part.) ; 7.La mission complémentaire d'économie de la construction ; 8. La mission complémentaire de calcul du coût global ; 9.La mission complémentaire environnementale. - La tranche optionnelle comprend : 1.Les phases VISA, DET et AOR ; 2.La mission complémentaire CSSI ; 3.La mission complémentaire environnementale. La tranche ferme prend effet à compter de la notification du marché au titulaire. La durée de la tranche ferme est de 24 mois estimés. La tranche optionnelle prend effet à compter de la notification de la décision d'affermissement de celle(s)-ci. La durée de la tranche optionnelle est de 22 mois estimés hors période de garantie de parfait GPA.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Le marché prendra fin à l'expiration de la période de garantie de parfait achèvement (GPA) des marchés de travaux la plus tardive, éventuellement prolongées. La durée complète de la mission du titulaire est estimée à 46 mois, hors période de garantie de parfait (GPA). Tout dépôt de plis doit être dématérialisé sur le site marches-publics.gouv.fr Visite de site : une visite de site sera imposée en phase offre à tous les candidats admis à déposer une offre, sous peine de

rejet de leur offre. Les modalités seront indiquées dans le règlement de la consultation en phase offre diffusés aux seuls candidats admis à déposer une offre. Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est mis gratuitement à disposition de chaque candidat en téléchargement depuis la plate-forme de dématérialisation de l'OPPIC : <https://marches-publics.gouv.fr> Le téléchargement du dossier pourra se faire librement sans inscription préalable à la plateforme, ils ne seront pas automatiquement informés des éventuelles modifications et compléments apportés au dossier. A) Les variantes libres sont interdites. Il n'y a pas de variante imposée. B) Pour obtenir des renseignements d'ordre administratif et technique qui leur seraient utiles lors de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard 10 jours avant les date et heure limites, une demande par la plateforme PLACE. C) Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Les titres d'études des responsables de prestations du marché ainsi que leurs principales expériences de même nature que celle du marché démontrant que le candidat dispose en son sein de compétences spécifiques détaillés ci-après, consolidées par des expériences s'y rapportant ; Le candidat devra, à travers les titres d'études transmis, démontrer qu'il rassemble au sein de son groupement les compétences suivantes : - Expertise en bâti ancien et ouvrage patrimoniaux/classé ; - Expertises techniques pour l'ensemble des corps d'état et en particulier pour chacune des spécialités suivantes : 1. Compétence en architecture au sens de l'article 3 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, DPLG ou HMNOP (l'architecte mandataire de l'équipe devra être inscrit à l'ordre des architectes pour les architectes établis en France ou posséder un diplôme reconnu équivalent) ; 2. Expertise technique sur l'enveloppe thermique des bâtiment (façade vitrée, verrière, panneaux vitrés) ; 3. Expertise technique / structure en mur rideau et verrière ; 4. Expertise environnementale (label BATIMENT DURABLE FRANCILIEN niveau bronze attendu, intégration du diagnostic PEMD dans les études de MOE) ; 5. Expertise technique en sécurité incendie ; 6. Expertise technique dans la gestion du risque amiante/plomb ; 7. Organisation de travaux en site urbain dense et contraint. - Expertise bureau d'études en économie de la construction - 5 références maximum pour le mandataire et 3 références maximum par cotraitant comparables à l'objet du marché à remplir dans le cadre de réponse "planche n°1". Pour chaque référence, devront être présentées les principales caractéristiques de l'opération citée en référence (à renseigner dans le cadre de réponse, annexe 1 du présent RC) : - L'entreprise concernée par la référence ; - L'intitulé de la référence ; - Sa localisation ; - La description précise de l'opération ; - Les mission exactes réalisées par le candidat ; - Les expériences illustrées par la référence ; - Si collaboration avec un membre du groupement candidat ; - Le nom et coordonnées du donneur d'ordre ; - La surface de plancher ; - L'avancement de l'opération et la date de réalisation ; - Le montant HT des travaux ; - Le montant de la mission ; - Une illustration. Le candidat devra, à travers les références transmises, démontrer qu'il rassemble au sein de son groupement les expériences suivantes : - Suivi d'opérations avec une prise en compte patrimonial du bâtiment forte (bâtiment labellisé Architecture Contemporaine Remarquable, classé ou inscrit notamment) ; - Suivi d'opérations comparables (surface et coût des travaux comparables

notamment). - Mission complètes : des études au suivi des garanties légales (suivi des sinistres et des quitus de levée de réserves). La planche n°2 est également à compléter en lien avec la planche n°1.

Nombre maximal d'offres acceptées : 5

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Formulaire DC1, Lettre de candidature -Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2) - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2) - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire ;

Nombre maximal d'offres acceptées : 5

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : La valeur technique est appréciée selon le mémoire technique du candidat. Elle sera notée sur 10 points pondérés à 60%. Elle est appréciée selon les sous-critères suivants : Sous-critère 1 : compréhension du projet, démarche environnementale, acoustique (4 points) - Sous-critère 1.1 : Une note de compréhension et d'analyse critique de l'opération / du programme (principaux enjeux, liste des diagnostics à effectuer, analyse du planning, etc.) (2 points) - Sous-critère 1.2 : Une note d'analyse économique du projet (1 point) - Sous-critère 1.2 : Une note environnementale du projet - bâtiment BDF niveau bronze (1 point) Sous-critère 2 : moyens humains dédiés à l'opération (2 points) - Sous-critère 2.1 : phase conception : composition, compétences, organisation, qualifications et expériences des équipes notamment la pertinence des moyens humains dédiés au marché (CV et organigramme (1 point) - Sous-critère 2.1 : phase exécution : composition, compétences, organisation, qualifications et expériences des

équipes notamment la pertinence des moyens humains dédiés au marché (CV et organigramme (1 point) Sous-critère 3 : mode opératoire technique proposé (4 points) - Sous-critère 3.1 : méthodologie détaillée d'intervention technique pour les façades vitrées (2 points) - Sous-critère 3.2 : méthodologie détaillée d'intervention en site occupé avec les contraintes acoustiques du site, l'environnement, l'objectif du maintien de l'activité de l'opéra (1 point) - Sous-critère 3.3 : méthodologie d'intervention dans le cadre d'une approche respectueuse du patrimoine, bâtiment labellisé Architecture contemporaine remarquable (1 point)

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix sera noté sur 40 points. La formule est présentée dans le règlement de consultation.

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 13/05/2024

Adresse des documents de marché : <https://www.marchespublics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marchespublics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 23/05/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : * Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) # * Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) # * Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative) # * Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Oppic

Numéro d'enregistrement : 18009208200023

Adresse postale : 30 RUE DU CHATEAU DES RENTIERES

Ville : Paris

Code postal : 75013

Pays : France

Adresse électronique : departement.marches@opic.fr

Téléphone : 0144977800

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 941c425b-1160-43ee-943f-e1afcbea391a - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/04/2024 à 14:45

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/04/2024